

Vous êtes confrontés à la maladie ? Vous vous posez des questions ?



1

Un site et une ligne téléphonique d'information pour les salariés malades, salarié proche aidant, collègue, manager, professionnel RH, médecin ou infirmier du travail... afin de trouver des repères et des conseils. RDV sur alloalex.com ou du lundi au vendredi de 9h à 17h au **0 800 400 310** (appels gratuits)

2

Une plateforme digitale pour accompagner les salariés atteints d'une maladie chronique ou d'un cancer. Pour y accéder, n'hésitez pas à prendre contact avec votre référent handicap, santé ou votre service RH¹

A vos côtés pour mieux concilier maladie & travail !

* L'accès à la plateforme est exclusivement réservé aux salariés atteints d'une maladie